



Mairie Info

Janvier
2019

AGENDA

2019

Bonne année et meilleurs vœux !

THÉÂTRE 2019 BAZOGES-EN-PAREDS

Les Gais de la Loge présentent...



**Vendredi
18 & 25
janvier
20h30**

**Samedi
12, 19 & 26
janvier
20h30**

**Dimanche
13 & 20
janvier
14h30**

Les entrées de la soirée du Vendredi 25 Janvier seront reversées à l'association :
"Pas à Pas avec Martin"

En partenariat avec les associations :
La Société de Chasse, Extrême Tout Terrain, APES Ecole P.H. Tisseau



Tarifs : Adultes 8€ / 10-17 ans 3€
Réservations conseillées (Placements libres) :
- de préférence par internet : www.lesgaisdelaloge.fr/reservation/
- par téléphone mardi, mercredi et jeudi uniquement : 02 51 00 27 34 de 9h à 11h et de 16h à 18h.

HORAIRES DE VOTRE MAIRIE

- Du lundi au jeudi de 9h à 12h30.
- Le vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h.

www.bazoges-en-pareds.fr



Ci-dessous, les principales informations issues de la réunion de conseil du 7 janvier 2019.

BATIMENTS, VOIRIE ET EQUIPEMENTS COMMUNAUX

Mission de maîtrise d'œuvre – Projet d'aménagement extérieur Pharmacie : lors du conseil du mois de décembre, la convention de maîtrise d'œuvre pour la réalisation du permis d'aménager concernant le terrain de la future pharmacie avait été validé avec le cabinet Géouest ; afin de répondre aux obligations d'urbanisme, une mission d'assistance à la réalisation de l'aménagement extérieur comprenant l'aménagement des trottoirs, raccordement en eaux usées et la coordination des travaux de l'espace public avec les travaux intérieurs est nécessaire. Un devis sollicité auprès du cabinet Géouest est proposé au conseil pour un montant de 2500 € HT.

Le conseil valide le devis.

Devis toiture Donjon : en complément des travaux de restauration, des travaux d'entretien de la toiture du Donjon sont nécessaires : démoussage, nettoyage manuel, remise en place et changement des tuiles cassées. Deux devis ont été reçus.

Le conseil valide le devis de Batisèvre pour un montant de 6 859.27 € TTC.

ADMINISTRATION GENERALE – FINANCES - PERSONNEL

Adhésion au CAUE 2019 :

Le conseil valide le renouvellement de l'adhésion au CAUE pour l'année 2019.

Pour information, le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) accompagne les communes dans leurs études d'aménagement paysagé.

Le CAUE intervient aussi auprès des particuliers qui le souhaitent. Les architectes-conseils peuvent apporter une aide lors d'une

construction, d'une rénovation ou d'une réhabilitation d'un logement.

Aménagement du cimetière : M. Eric Frouin présente un devis d'assistance à la maîtrise d'ouvrage sollicité auprès du CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) Sèvre et Bocage pour accompagner la commune dans la réflexion de l'aménagement du cimetière. Cette mission inclue la phase de réflexion et de proposition de solutions d'aménagement et du paysagement, de la rédaction des itinéraires techniques et le suivi du chantier. Le devis s'élève à 2 375 € TTC et comprend 5 jours d'intervention.

Le conseil valide le devis.

Convention CDG : Mission du service Santé et Sécurité au travail

La législation impose aux collectivités de désigner un Agent Chargé d'assurer une Fonction d'Inspection dans le domaine de l'hygiène et de la sécurité. Face aux difficultés de nommer et de former un agent en interne, M. le Maire propose la convention de mise à disposition d'un agent du Centre de Gestion ; cette mission est incluse dans la cotisation additionnelle versée au Centre de Gestion.

Le conseil valide cette convention.

Demandes de subvention

- **Rénovation énergétique de la Mairie :** le conseil valide le dépôt des différents dossiers d'aide auprès de l'Etat, de la Région pour le Fonds de Développement des Communes et pour l'Aide sectorielle pour la rénovation énergétique.
- **Travaux d'entretien toiture Donjon :** le conseil valide le dépôt de demande d'aide auprès de la DRAC.

Tarifs Donjon 2019 : la commission patrimoine s'est réunie le 10 décembre 2018 afin de revoir les tarifs et les animations pour 2019. Les tarifs individuels et les tarifs de groupe restent inchangés. Une modification est apportée aux tarifs scolaires et accueils de loisirs avec la création d'un forfait visite libre et la suppression des animations auprès des cycle 1.

Voici le tarif applicable pour 2019 :

Choix de la visite	Scolaires 2019
Forfait visite libre Demi-journée	3.50 €
Forfait demi-journée 2 visites ou 1 visite + 1 animation	5.00 €
Forfait journée 2 visites + 1 animation niveau 1 1 visite + 2 animations niveau 1	8.00 €
Forfait journée 2 visites + 1 animation niveau 2 1 visite + 2 animations niveau 1 + 2	9.00 €
Forfait journée 2 visites + 1 animation niveau 3 1 visite + 2 animations niveau 1 + 3	10.00 €

Le conseil valide ces nouveaux tarifs pour 2019.

Pause méridienne : Mme Véronique Cailleaud présente au conseil le nouveau règlement intérieur qui a été revu par le groupe de travail créé à cet effet et constitué des deux directrices d'école, du personnel de la pause méridienne, de deux représentants des parents de chaque école et de trois représentants du conseil municipal.

Ce règlement sera transmis aux familles à compter du 15 janvier.

Une réunion publique aura lieu le mardi 22 janvier 2019 à 20h, salle « Les Trois Rives », afin de présenter aux familles les changements qui s'appliqueront à partir du 28 janvier 2019.

INFORMATIONS DIVERSES

Recrutement agent administratif : Mme Marlène Aubineau a été recrutée en tant qu'agent administratif en contrat à durée déterminée à temps complet depuis le 7 janvier 2019 et jusqu'au 7 février. Actuellement elle assure la révision du dossier « Centre médical » afin qu'il soit déposé auprès de l'ARS (Agence Régionale de la Santé) courant janvier.

Répartition des rôles des adjoints :

Suite à la demande d'un membre du conseil, la répartition des missions est redistribuée : Mme Véronique Cailleaud devient la référente des affaires scolaires (relation avec les écoles, organisation de la pause méridienne ...), de l'animation de la mise en place du passeport du civisme, du culturel (bibliothèque) ainsi que des travaux bâtiments.

Mme Béatrice Annereau devient la référente de la communication, du tourisme, de l'enfance-jeunesse pour la partie périscolaire, de la logistique lors d'évènements et du cimetière.

ETAIENT PRESENTS : Éric RAMBAUD, Éric FROUIN, Didier DOLÉ, Véronique CAILLEAUD, Jean-Luc DOTHÉE, Patricia BRIDONNEAU, Florence GILLIER, Annie BUFFETEAU, Damien RAGON, Aurélien BROCHARD Johann DUCEPT et Béatrice ANNAREAU

ETAIENT EXCUSES : Florence JOUSSÉ, Charlène BLANCHARD et Johann DUCEPT.

La prochaine réunion du conseil est fixée au
Mardi 5 février 2019 à 20h



Bibliothèque « Le Chant des mots »

- ◆ Atelier travaux d'aiguilles du mercredi 23 janvier annulé. Rendez-vous le mercredi 06 février.
- ◆ Nuit de la lecture pour toute la famille : vendredi 18 janvier à 20h.
- ◆ Dictée avec Annick : vendredi 18 janvier et vendredi 22 février à 15h salle de réunion (sous la mairie).
- ◆ BBlecteurs : mardi 05 février dès 10h30

Des livres audio (CD) sont disponibles à la bibliothèque.



SOIRÉE DANSANTE

SAMEDI 2 MARS

19h00 / 20h30
ouverture du bar / repas

RÉSERVATIONS
06 24 20 28 41



Salle Les Trois Rives
Place de la Liberté
85390 Bazoges-en-Pareds

MENUS

15€ sur place ou 16€ à emporter

- Apéritif
- Soupe
- Choucroute
- Suprême de poulet
- Fromage
- Dessert

Menu enfant 5€

Sandwich + Chips +
Compote + Boisson



La Commune de BAZOGES-EN-PAREDS s'investit dans la mise en place d'un Centre de Santé avec la présence de médecins généralistes.

Afin d'obtenir les accords nécessaires à cette ouverture, un projet de santé est à l'écriture et sera soumis aux autorités compétentes.

Afin d'appuyer plus fortement cette demande, vous avez la possibilité de vous impliquer en signant la pétition mise en place à la pharmacie NIOGRET en faveur de l'ouverture d'un Centre de Santé.

La Commune de BAZOGES-EN-PAREDS vous remercie par avance pour votre soutien.

MAIRIE DE BAZOGES EN PAREDS (85390)

4 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny

☎ 02 51 51 25 19

Courriel : mairie@bazoges-en-pareds.fr

www.bazoges-en-pareds.fr

Rejoignez-nous sur
facebook

